

## Déclaration

**En tant que représentant de l'organisme mentionné ci-dessous, je déclare ce qui suit :**

- ❖ L'information contenue dans la présente demande est complète et exacte.
- ❖ La demande est présentée au nom de l'organisme indiqué ci-dessous en pleine connaissance de cause et avec son consentement.
- ❖ L'organisme assume ses propres dettes; aucune dette ne sera donc présentée pour paiement au CNPC.
- ❖ L'organisme s'engage à respecter les dispositions du *Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat* et du *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique*.
- ❖ L'organisme s'engage à respecter les dispositions de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* (qui peut être consultée sur le site [www.chrc-ccdp.ca](http://www.chrc-ccdp.ca)) ainsi qu'à traiter avec équité et respect toute personne au sein de la collectivité dans laquelle le projet est réalisé.
- ❖ Si le financement du projet est approuvé, l'organisme convient accepte d'utiliser ces fonds pour les activités précisées dans la présente demande. Aucun changement ne sera apporté au projet sans en aviser le CNPC et sans obtenir approbation de celui-ci.
- ❖ Si le financement du projet est approuvé, l'organisme adoptera des procédures éthiques et normalisées pour le recrutement et la supervision du personnel du projet.
- ❖ Si le financement du projet est approuvé, l'organisme respectera les exigences en matière de présentation de rapports précisés dans l'entente signée à cet effet, notamment les rapports financiers, les rapports d'activités et les rapports d'évaluation du projet.
- ❖ Si le financement du projet est approuvé, le CNPC exigera des copies ou des exemplaires des outils, des ressources et du matériel produits.
- ❖ Si le financement du projet est approuvé, l'organisme suivra les lignes directrices fournies par le CNPC pour reconnaître le financement du gouvernement du Canada sur tout le matériel du projet.
- ❖ Si le financement du projet est approuvé, l'organisme s'engage à participer pleinement à une évaluation du Fonds d'action en prévention du crime (FAPC) dans son ensemble, réalisée par un évaluateur externe affilié au CNPC, si une demande est faite à cet effet.
- ❖ Si le financement du projet est approuvé, l'organisme s'engage à participer pleinement à une vérification du projet, si celui-ci est sélectionné à cette fin. La vérification visera à déterminer si les modalités de l'entente ont été respectées et si le projet a atteint ses buts et ses objectifs.

**En outre, je sais que :**

- ❖ dans le cadre du processus d'évaluation des demandes, les renseignements contenus dans la présente demande seront communiqués aux comités d'examen du FAPC, auxquels peuvent participer des évaluateurs externes.
- ❖ L'organisme doit démontrer que les besoins précis de la communauté de langue officielle en situation minoritaire (c.-à-d. les francophones à l'extérieur du Québec et les anglophones au Québec) ont été pris en considération, dans le cas où les circonstances le justifient.

|                                      |                        |
|--------------------------------------|------------------------|
| <b>Signataire autorisé du projet</b> |                        |
| Nom et titre                         |                        |
| Nom de l'organisme                   |                        |
| Signature                            | Date (jour/mois/année) |